

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES EPREUVE À OPTION : ORAL

Frédérique CÉLÉRIER, Alexandre SERRES

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 minutes

Durée de passage devant le jury de géographie : 30 minutes

Type de sujets donnés : Carte IGN 1/25 000 thématifiée portant sur un territoire français (France métropolitaine + DROM), systématiquement accompagnée d'un ou plusieurs documents annexes. Tous les documents doivent être commentés, la carte restant néanmoins le document principal.

Modalité de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs documents cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

La tenue des épreuves orales s'est déroulée cette année – comme en 2021 et 2022 – en présence du public, dans le cadre d'une organisation matérielle solidement assise. Le jury tient, à ce titre, à en remercier l'École.

Le jury a entendu 17 candidates et candidats, soit 7 de plus que l'année précédente. Les notes vont de 7 à 18/20, pour une moyenne de 13/20. Deux exposés, ayant obtenu les notes de 17/20 et 18/20, se sont particulièrement distingués par leur traitement rigoureux du sujet, la pertinence de leur problématisation, la clarté de l'organisation de leurs idées et le caractère argumentatif de leur démarche (au moyen d'un plan simple mais progressif). Ces très bonnes prestations ont été confirmées par les échanges qui ont suivi. Le jury a pu apprécier la réactivité et la clarté des candidats, témoignant de leur compréhension fine des dynamiques territoriales de l'espace étudié, de leur usage précis du vocabulaire et de la maîtrise de connaissances géographiques générales. Si les attentes de l'épreuve sont dans l'ensemble comprises, environ un tiers des exposés fait preuve d'une trop grande faiblesse, faute de problématisation solide, de traitement pertinent du sujet, de localisation précise, et de rigueur dans le vocabulaire.

Il apparaît encore utile de rappeler quelques consignes incontournables de cette épreuve orale de géographie :

1) l'intitulé du sujet oriente directement le contenu de l'exposé. En effet, cette épreuve ne consiste pas en un commentaire général de la carte, mais en un commentaire orienté en fonction du sujet donné. Cela ne signifie absolument pas que tous les éléments généraux sont à proscrire, mais que ces derniers doivent être sélectionnés et organisés au service de la problématique.

2) la carte est le document principal à commenter. Son analyse occupe donc la majorité du temps de l'exposé. Elle est présentée en introduction, à la fois en étant localisée et située dans l'espace (à plusieurs échelles) ainsi que découpée en grands ensembles cohérents, tout en distinguant les particularités du territoire, en lien avec l'intitulé du sujet. Le travail de sélection des données de la

carte à analyser, en lien avec le sujet thématique, est nécessaire, pour ne conserver que les éléments utiles à la progression de l'argumentation.

3) le ou les documents d'accompagnement doivent être commentés avec méthode. Ils ne sont jamais superflus ou à négliger. Selon le type de document (photographie, statistiques, graphique, texte...), il convient d'acquérir des réflexes méthodologiques au cours de la préparation, en s'interrogeant toujours sur la source et les jeux d'acteurs, de temporalités et d'échelles de manière critique.

Le jury valorise la production d'un croquis ou d'un schéma, à condition de respecter les règles élémentaires de la sémiologie graphique, d'autant plus si cette production graphique fait partie intégrante de l'exposé. Cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et peut convenir avec plus ou moins d'acuité à un sujet donné.

La forme de l'épreuve a été globalement respectée : organisation ternaire attendue (introduction, développement, conclusion) ; durée des exposés adéquate et convenable, allant de 16 minutes pour le plus court à 20 minutes pour la majeure partie d'entre eux. Rappelons que si un exposé qui ne tient pas le temps imparti peut être pénalisé, il en est de même pour une prestation qui peine à aller à l'essentiel et se termine sur le fil, négligeant ou sautant ainsi la conclusion.

La grande majorité des candidates et candidats ont présenté correctement la carte, qui constitue le document principal à commenter. À de rares exceptions, le territoire est correctement localisé et situé. Des erreurs de localisation ne sauraient en effet être tolérées (confusion entre la Beauce et la Brie par exemple), d'autant plus qu'un atlas général est fourni dans la salle de préparation. Nous pouvons aussi regretter que les grandes unités topographiques et paysagères de la carte ne soient pas systématiquement présentées en introduction ou utilisées dans le développement. Le jury tient, à ce titre, à rappeler le caractère essentiel de l'approche multiscale en géographie, ne serait-ce que pour caractériser la situation spécifique d'un territoire au sein d'un ensemble régional plus vaste.

Les termes du sujet sont le plus souvent définis, et l'intitulé du sujet analysé. Ce moment-clé de l'introduction a pu toutefois être perdu de vue ou éludé dans le corps du développement. Le jury tient à insister sur le fait que l'intitulé du sujet permet non seulement de problématiser le commentaire de la carte, mais donne aussi des pistes sur les éléments à relever sur la carte, permettant de confirmer, d'infirmer ou de nuancer certaines hypothèses. Par exemple, un sujet sur la fragmentation d'une ville ultra-marine suggère de se pencher sur les indices d'inégalités socio-spatiales, hérités et récents, ou sur les coupures induites par les grands équipements sur un littoral saturé ; un autre sujet sur l'urbanisation appelle impérativement à en identifier les formes et les logiques spatiales repérables sur la carte, permettant de rendre compte du caractère évolutif de tout espace.

À ce titre, le ou les documents d'accompagnement permettent de préciser le commentaire. Ils doivent non seulement être analysés de manière intrinsèque mais également être confrontés à la carte afin de mettre en valeur ou révéler certains éléments sur celle-ci et, ainsi, d'affiner le commentaire. Par exemple, des lieux cités dans un texte – l'extrait d'un article de presse par exemple – peuvent ainsi être repérés sur la carte et faciliter une analyse à fine échelle ; un document présentant des données statistiques peut être confronté utilement à la carte pour élaborer des hypothèses expliquant des dynamiques démographiques différenciées, une inégale pression foncière, un tissu industriel polarisé, etc.

De plus, au moyen de la carte et des documents d'accompagnement, les candidates et candidats doivent éclairer un certain nombre de réalités pratiques, associées à des populations et des territoires. Les meilleurs exposés sont, à juste titre, souvent ceux qui ont su mobiliser l'échelle micro et associer précision notionnelle, rigueur de l'argumentation et approche concrète des territoires. Le jury apprécie particulièrement les exposés qui savent rendre les territoires vivants, tangibles, soulignant par exemple la question de la distance entre les terrasses et les arbres dans le risque incendie en Méditerranée, ou l'emprise spatiale d'une usine de retraitement de déchets nucléaires et les nuisances induites. L'analyse du rôle des acteurs (maires dans l'urbanisation ou la gestion du risque, exploitants agricoles ou résidents dans les chartes de PNR...) est également valorisée ; à l'inverse, les exposés trop vagues, jargonnants ou désincarnés sont sanctionnés.

Structurés, les exposés proposés se sont appuyés sur des plans globalement cohérents et progressifs. D'un exposé à l'autre, le jury a pu néanmoins constater certaines lacunes dans la présentation et l'analyse du cadre physique et des paysages, qui se traduit par une mauvaise maîtrise du vocabulaire topographique associé (relief plissé, fossé d'effondrement, lit majeur...). Ce cadre n'est pourtant pas à négliger et, loin de n'être qu'un simple passage obligé descriptif, il peut fournir des éléments de compréhension fondamentaux : ainsi les questions d'accessibilité et les problèmes de franchissement sont à mettre en regard avec les formes du relief et l'orientation des vallées dans le Massif du Vercors ; la présence d'un substrat granitique donne un sens particulier aux enjeux de la qualité de l'eau en Bretagne. Si l'analyse du milieu peut donner lieu à des poncifs particulièrement préjudiciables (des sols « médiocres » en Auvergne, au climat « idéal » du Bassin parisien), elle peut aussi être très valorisée : un exposé sur les enjeux de la ressource en eau dans le Marais Poitevin a ainsi su remarquablement montrer les différentes formes de présence de l'eau (zone humide, cours d'eau, nappes phréatiques), les types de réservoirs (méga-bassines/retenues collinaires) et les choix réalisés en fonction des contraintes locales.

Rappelons enfin que l'entretien qui suit l'exposé est l'occasion pour les candidates et candidats de valoriser leur capacité à élaborer un raisonnement géographique. Ce ne sont donc pas des questions-pièges que les candidates et candidats doivent redouter mais un temps d'échange les invitant à préciser, à réaliser des nuances ou à approfondir un aspect de leur exposé. Si certaines erreurs ou précisions n'ont pu être corrigées ou apportées par les candidates ou candidats, le jury a tenu compte de leur capacité à rebondir sur d'autres questions, sans se décourager ou se démobiliser.

Si le jury a constaté que les notions et le vocabulaire de base de géographie sont le plus souvent maîtrisés, quelques confusions peuvent encore persister (banlieue, élevage hors-sol, circuits courts, espace transfrontalier...). Les échanges qui ont suivi les exposés ont néanmoins parfois pu permettre de revenir sur des distinctions importantes (drainage/irrigation ; crue/inondation ; technopôle/technopole etc.), attestant du travail rigoureux mené par les candidats durant leur préparation.

À l'issue de cette épreuve pour l'année 2023, le jury tient à féliciter l'ensemble des candidates et des candidats et à saluer le travail des préparatrices et préparateurs, concourant à la vitalité et au dynamisme de la discipline.